

## QUI SOMMES-NOUS ?

Projet Pédagogique de l'Institut Saint-Boniface-Parnasse,  
section secondaire

### INTRODUCTION

#### **Le sens de la vie**

L'Institut est une communauté d'enseignants, de parents, d'élèves et de bénévoles, où les valeurs évangéliques éclairent le sens de la vie et dont l'objectif majeur est la formation des jeunes. "L'école doit proposer une échelle de valeurs nettement définie et fournir un fondement solide sur lequel bâtir. Mais en même temps elle doit être souple et ouverte, offrir des espaces de liberté et d'amour". (Cardinal Danneels).

L'école n'a plus le monopole de la diffusion des connaissances mais elle reste le lieu de leur hiérarchisation, de leur synthèse, de leur critique ; le lieu aussi de l'apprentissage à la réflexion et à l'expression de sa pensée personnelle. Ces connaissances et ces réflexions seront plus solidement acquises par l'élève si elles proposent des réponses à ses questions existentielles et si elles lui permettent de mieux se situer par rapport à lui-même et à son milieu familial et social.

L'Institut doit pouvoir compter en cela sur la collaboration des familles, premier lieu où se transmet une culture et où s'apprend le lien social. Cela complète ainsi la transmission de l'héritage culturel chrétien et la proposition de l'Évangile comme sens possible de la vie pour l'être humain. La personne de Jésus-Christ est notre référence .

L'originalité majeure du projet pédagogique de l'Institut est d'équilibrer formation intellectuelle et stabilité psychologique. Certes l'ambition des élèves est de réussir des études supérieures et donc d'acquérir chez nous la préparation intellectuelle adéquate, mais nous pensons que leur meilleur gage de succès est l'harmonie intérieure, facteur d'épanouissement dans tous les domaines de la vie. La recherche d'intériorité n'est jamais absente de nos préoccupations car c'est elle qui assure à l'être humain sa dimension personnelle inaliénable.

#### **Un milieu éducatif**

Notre Communauté entend être avant tout un milieu éducatif, dont le but est d'aider chaque élève à devenir vraiment soi-même, c'est-à-dire une personne capable de liberté et de responsabilité, cherchant sa vocation propre et prête à assumer, dans la société de demain, le service qui lui permette de réaliser au mieux ses possibilités. Par conséquent le fonctionnement de l'établissement donne la priorité à l'épanouissement intellectuel et humain des jeunes qui lui sont confiés.

La politique éducative de l'Institut mène le jeune étudiant à la liberté de choix, de croyances, d'opinions... et l'arme pour défendre ses convictions profondes et réfléchies dans un cadre citoyen et démocratique.

## La rigueur et la structure

De quoi les élèves d'aujourd'hui ont-ils le plus besoin ? De rigueur intellectuelle et morale, dans une société qui leur offre d'énormes possibilités de culture et d'information, d'activités et de facilités, mais qui se délite parfois dans l'incohérence, l'indolence et l'indifférence. Cette rigueur est nécessaire dans l'apprentissage avec discernement du bon usage des technologies et dans la maîtrise des connaissances, comme elle est indispensable à l'être humain qui veut simplement assumer sa vie dans l'autonomie et la lucidité.

La formation sera donc structurée, alliant étude et discipline, pour donner aux jeunes, dans un climat familial et paisible, des points de référence essentiels pour leur stabilité :

- apprendre aux élèves à apprendre, c'est-à-dire leur inculquer des connaissances, mais aussi une méthode de travail personnelle, l'esprit d'analyse, le sens de la synthèse, l'aptitude à reproduire ;
- leur apprendre à être c'est-à-dire à développer en soi cette finesse de cœur et cette sensibilité au vrai, au beau et au bien, qui font la qualité de la vie et des relations à autrui ;
- leur apprendre à développer cette créativité et cet esprit critique qui permettent à l'homme d'assumer et d'influencer toute évolution nouvelle ;
- leur apprendre surtout que le monde ne s'arrête pas à leur personne et qu'ils ont une tâche à remplir au sein de la société, que nul ne pourra réaliser à leur place.

Notre enseignement se caractérise par la priorité donnée à la culture générale, par la volonté d'assurer des bases solides dans les domaines essentiels. Des programmes cohérents sont proposés aux élèves; tous assurent un certain équilibre entre les disciplines littéraires et scientifiques, ainsi qu'une certaine continuité entre les différentes années d'étude, car une formation intellectuelle en profondeur suppose la durée.

## La classe

L'initiation du jeune à la vie sociale est aussi importante que le contenu des cours et nous pensons que la "classe" doit rester le centre de notre organisation, car elle est un milieu assez large pour permettre à l'élève de varier ses rencontres et assez restreint pour éviter qu'il ne se dilue dans le nombre important d'étudiants de son niveau.

Elle est le lieu privilégié de la découverte des autres et de leur ambivalence; elle induit un esprit d'équipe, important pour la motivation des adolescents aux études et pour leur apprentissage de la solidarité et de l'intégration dans tout groupe humain ; elle développe enfin un sentiment d'appartenance, qui est facteur d'épanouissement juvénile et prévention discrète de phénomènes comme la drogue ou les sectes. L'intimité de la classe permet le respect des différences, l'écoute des autres, la mise en valeur de chacun; elle favorise l'amitié, entraînant le refus de la violence et une progressive intériorisation des règles. Respect de soi et respect d'autrui se confortent mutuellement.

Toutefois, les élèves doivent aussi pouvoir créer des liens et se rencontrer entre classes d'âges différentes au travers d'organisation d'événements favorisant ces rencontres.

## Les enseignants

Les classes sont confiées à des professeurs titulaires qui en assurent l'animation. Tout l'art d'enseigner tient dans la qualité de la relation entre le professeur et ses élèves. Les titulaires connaissent mieux les élèves à travers la diversité de leurs cours ; ils en sont aussi mieux connus et appréciés. C'est dans la quotidienneté de leurs tâches qu'ils peuvent imprimer un esprit à

leur classe, appliquer une méthode de travail, gérer les conflits, assurer le suivi psychologique des élèves et régler les multiples détails qui entraîneront ceux-ci à s'impliquer dans leurs études.

Les professeurs titulaires sont réellement les pivots de la vie quotidienne à l'Institut. Au-delà d'eux, il faut mesurer la place et le rôle indispensables de tous les enseignants dans la réalisation du projet pédagogique de l'Institut. Rien ne se fait sans eux qui rencontrent chaque jour les jeunes dans leurs réalités : leur incertitude, leur enthousiasme, leur spontanéité, mais aussi leur insouciance et leur agitation. La tâche de tous les enseignants implique un engagement et un dynamisme vécus dans un sentiment de fierté et d'appartenance ; c'est leur dignité de participer au développement de la qualité humaine de l'Institut en vrai professionnels.

### **Les équilibres**

Grâce à eux, l'Institut peut viser l'idéal de la réussite de chacun des élèves, dans toutes les dimensions de sa personne : exiger de chacun son maximum d'excellence, favoriser l'égalité des chances par un surcroît d'attention et de dévouement aux plus faibles, donner à tous le goût de l'effort et du travail bien fait.

La section secondaire est marquée par une réelle mixité sociale et culturelle, rassemblée autour d'un projet intellectuel et humain ambitieux. Notre projet promeut et met en œuvre cette réalité au quotidien.

Bref, notre pédagogie est faite d'équilibres: exigences de travail et de discipline, naturel et chaleur des relations, organisation rigoureuse de la vie quotidienne, esprit de service, vie de classe et activités parascolaires forment un tout, où le souci de la personne de l'élève s'allie au désir de l'intégrer harmonieusement dans la société.

Ainsi nous croyons répondre aux besoins des jeunes d'aujourd'hui par nos exigences ; notre disponibilité en est le garant et le ferment.

|                               |
|-------------------------------|
| <b>PROJET D'ETABLISSEMENT</b> |
|-------------------------------|

Un premier projet d'établissement, élaboré par le Conseil de Participation durant l'année 1998, a été relu en 2007 afin de mettre en avant l'état d'avancement et les résultats acquis après ces années de fonctionnement. Cette quatrième version a été élaborée en 2014. Elle exprime notre volonté collective de réaliser pendant les trois prochaines années les quelques actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du décret « Missions » du 24 juillet 1997 en conformité avec les projets éducatif et pédagogique définis par le pouvoir organisateur.

La réalisation de ce projet d'établissement qui est une œuvre collective nécessitera la collaboration des différents partenaires: élèves, parents, enseignants, éducateurs, direction, pouvoir organisateur, acteurs externes. Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s'exerce à toutes les étapes du projet : sa conception, sa réalisation, son évaluation.

La mise en œuvre de notre projet d'établissement n'a pas débuté avec l'obligation décrétole: elle s'inscrit dans la continuité des actions entreprises depuis des années et dans la tradition de notre école. Ces réalisations déjà présentes constituent un appui important sur lequel les

innovations projetées s'enracinent. C'est pourquoi on trouvera également ce "capital de départ" dans le texte ci-dessous.

Le projet d'établissement représente une intention que nous nous engageons à concrétiser. En choisissant ces quelques priorités, notre objectif est de les faire aboutir. Bien sûr, ces intentions devront être confrontées aux réalités du terrain et notamment à une disponibilité des moyens nécessaires à leur mise en œuvre. Pour effectuer cette confrontation entre nos intentions et nos actions, nous nous engageons à évaluer régulièrement l'avancement de notre projet ainsi que les résultats au terme de trois ans. Pour respecter la dimension partenariale de ce projet d'établissement, l'évaluation de celui-ci s'effectuera notamment au Conseil de participation qui en a reçu mandat. Si des actions n'ont pu aboutir, si des défis n'ont pu être relevés, au moins devons nous en identifier les raisons et mettre en œuvre les actions de régulation nécessaires.

Cette introduction décrit l'esprit dans lequel nous souhaitons que ce texte soit lu tant au départ qu'au terme de notre projet d'établissement.

L'enseignement est d'abord une relation entre personnes et, de même qu'un enfant apprend à vivre en regardant ses parents, l'élève apprend à réfléchir et à maîtriser des processus d'apprentissage en imitant et en voulant satisfaire ses professeurs. Cette évidence commande les deux premières priorités de ce projet : le projet personnel ainsi que la vie spirituelle et chrétienne. La troisième concerne le savoir vivre ensemble, la quatrième l'ouverture au monde et à la citoyenneté, et la cinquième porte sur l'hygiène de vie.

Bien entendu, il ne faut voir aucune classification hiérarchique dans cette numérotation.

### **Priorité n° 1 : Le métier d'élève, le projet personnel.**

Notre projet pédagogique dit : *La formation sera donc structurée, alliant le sérieux des études et le respect de la discipline, pour donner aux jeunes, dans un climat familial et paisible, des points de référence essentiels pour leur stabilité : apprendre aux élèves à apprendre, c'est-à-dire leur inculquer des connaissances, mais aussi une méthode de travail personnelle, l'esprit d'analyse, le sens de la synthèse, leur permettre de répondre aux défis d'une société en perpétuelle évolution et aux exigences du monde de demain, en développant leur sens critique et leur capacité de jugement.*

Ces objectifs se traduisent plus concrètement par les mesures suivantes :

- des options claires : des programmes cohérents sont proposés aux élèves ; tous assurent un certain équilibre entre les disciplines littéraires et scientifiques, ainsi qu'une certaine continuité entre les différentes années d'étude ;
- la préparation aux études supérieures avec des sections et des orientations exigeantes : latin, grec, math. fortes, sciences fortes, langues et économie ; géographie (à partir de 2015)
- une organisation par classes encadrées par un titulaire à qui est attribué, dans la mesure du possible, un nombre important d'heures de cours ;
- des groupes restreints au 1<sup>er</sup> degré (de 24 élèves à 26 élèves par classe en fonction des injonctions de la CIRI) ;
- un tutorat des élèves par des professeurs ;
- un tutorat des élèves plus jeunes par les plus âgés.
- l'attention apportée à chaque élève dans un climat chaleureux et exigeant ;
- l'organisation d'une école de devoirs pour le 1<sup>er</sup> degré ;
- L'organisation d'une étude surveillée.

- la mise en place de remédiations.

Nous développons également un programme d'immersion en néerlandais de la première à la sixième.

En septembre 2008, nous avons commencé l'immersion en 1<sup>ère</sup>. Cette décision se justifie par le souci que nous avons de préparer nos élèves au monde de demain. Compétence linguistique, flexibilité intellectuelle, ouverture à la culture de l'autre sont autant d'atouts qu'il est important de posséder aujourd'hui. Certes il est possible de les acquérir autrement mais l'immersion peut certainement y contribuer.

Au premier degré sont donnés en néerlandais : les cours de néerlandais, d'étude du milieu, de sciences et de technologie ; aux deuxième et troisième degrés, de néerlandais, d'histoire et de géographie.

Par ailleurs, nous avons acquis au court du temps une expertise concernant les élèves dits « à haut potentiel ». Ils sont accompagnés de manière adaptée. Nous nous devons également d'ajouter à l'accompagnement, une approche pédagogique spécifique, besoin reconnu par la Communauté Française, sans pour autant que celle-ci y consacre des moyens.

Notre projet pédagogique dit : *Notre Communauté entend être avant tout un milieu éducatif, dont le but est d'aider chaque élève à devenir vraiment soi-même, c'est-à-dire une personne capable de liberté et de responsabilité, cherchant sa vocation propre et prête à assumer, dans la société de demain, le service qui lui permette de réaliser au mieux ses possibilités.*

Ces objectifs se traduisent plus concrètement par les mesures suivantes

- l'aide à l'orientation :
  - collaboration avec le CPMS ;
  - soirées d'informations ;
  - aide à l'orientation individuelle en cas de difficultés, avec le PMS ;
  - participation aux Tables Rondes UCL – Rotary ;
  - participation aux journées portes-ouvertes des écoles supérieures ;
  - mise à la disposition d'un local d'information aux études supérieures ;
- attention particulière à la rentrée des premières en septembre ;
- attention particulière et personnalisée lors de l'inscription afin d'élaborer un contrat clair qui permet à l'élève et aux parents de se projeter dans le vécu scolaire à venir ;
- concertation entre les enseignants du 3e degré du fondamental et la direction du secondaire ;
- conseils de classe se tiennent dès le mois d'octobre au premier degré ;
- rencontres d'orientation avec les parents et les élèves de chaque niveau aux premier et deuxième degrés ;
- conseils de classe tenus à Pâques pour les 1ers et 2èmes degrés, permettant de prévenir élèves et parents des échecs qui se profileraient en fin d'année et de tâcher d'y apporter un remède ;
- organisation d'une étude surveillée accessible à tous les niveaux ;
- suivi particulier pris en charge par les éducateurs ;
- mise en place d'un projet pour enfants à haut potentiel en collaboration avec les parents et l'ASBL HP Saint-Boni.

L'élève ne peut développer sa personnalité et acquérir les connaissances et les stratégies de réussite de ses études que s'il est reconnu capable d'atteindre un certain niveau de performance et désireux d'y arriver ; si sa volonté et sa concentration sont souvent à améliorer, il n'en fera l'effort que s'il est encouragé et encadré.

Cet objectif se traduit plus concrètement par les mesures suivantes :

- des bulletins fréquents ;
- des notes qui, tout en respectant l'évaluation par compétences, restent chiffrées pour une meilleure lisibilité et une meilleure compréhension ;
- l'encouragement des efforts et la mise en valeur des réussites des élèves tant par annotations sur les copies corrigées que par les remarques portées sur les bulletins ;
- l'organisation d'une première et d'une deuxième S pour permettre aux élèves en difficultés, par un programme partiellement différencié, de récupérer leur retard et réintégrer une 2<sup>e</sup> commune, ou une 3<sup>e</sup> générale. Cette disposition sera revue à la lumière du nouveau décret sur le 1<sup>er</sup> degré qui rendra l'organisation d'une 1S inutile de facto à partir de l'année scolaire 2016-2017.

### **Priorité n° 2 : La vie spirituelle et chrétienne.**

Notre projet pédagogique dit : *L'Institut est une communauté d'enseignants, de parents et d'élèves, où les valeurs évangéliques éclairent le sens de la vie. .... La recherche d'intériorité n'est jamais absente de nos préoccupations car c'est elle qui assure à l'être humain sa dimension personnelle inaliénable.*

En référence à l'Évangile, affirmer notre choix d'ancrer notre identité dans cette tradition va de pair avec la volonté de vivre au niveau des convictions et des cultures une pluralité qui est, dans la société actuelle une évidence mais aussi une richesse et une source essentielle d'apprentissage.

Cet objectif se traduit plus concrètement par les mesures suivantes :

- organisation de la vie religieuse de l'Institut autour d'un thème annuel choisi par l'équipe d'animation chrétienne – Une eucharistie par an sera organisée à Pâques ou à Noël pour toute la communauté de Saint – Boniface.
- Animation spirituelle faisant intervenir des témoins engagés dans la vie chrétienne ou sociale.
- célébrations des temps forts du calendrier liturgique : Toussaint, Noël, Mercredi des Cendres, Carême et Pâques ;
- journée des premières commençant par une célébration d'envoi ;
- journées de niveau avec célébration ;
- retraite de trois jours pour tous les élèves de 5<sup>e</sup> ;
- pour les 6<sup>e</sup>, trois journées sociales dans différentes associations ;
- prière du lundi matin dans la cours pour toute la communauté scolaire ;
- feuilles de prière distribuées chaque semaine en classe, constituées à partir de l'Évangile du dimanche ;
- opérations caritatives ;
- actions de Carême et d'Avent.

### **Priorité n° 3 : Le Savoir vivre ensemble.**

Notre projet pédagogique dit : *Notre pédagogie est faite d'équilibres : exigences de travail et de discipline, naturel et chaleur des relations, organisation rigoureuse de la vie quotidienne, esprit de service, vie de classe et activités parascolaires forment un tout, où le souci de la personne de l'élève s'allie au désir de l'intégrer harmonieusement dans la société.*

Cet objectif se traduit plus concrètement par les mesures suivantes :

- mixité vécue sainement par la promotion de comportements respectueux de l'autre dans ses différences ;
- matinées d'informations sur la vie sexuelle et affective (par le PSE, le PMS et la Free Clinic) ;
- mise en place d'un conseil des élèves et élection de délégués de classe ;
- apprentissage à la solidarité :
  - aide à la chandeleur,
  - services divers à la collectivité,
  - aide aux élèves absents pour maladie,
- exigences vestimentaires dans un esprit de sobriété et de travail (voir Règlement des élèves)
- maintien des élèves à l'Institut sur le temps de midi et organisation d'activités diverses.
- sensibilisation au maintien en ordre des locaux et à la propreté de la cour de récréation. (un nettoyage de cour par classe durant l'année)
- encouragement des élèves remplissant les conditions à la participation au programme Expedis.

#### **Priorité n° 4 : L'ouverture au monde et à la citoyenneté.**

Notre projet pédagogique dit : *L'initiation du jeune à la vie sociale est aussi importante que le contenu des cours. Notre enseignement se caractérise par la priorité donnée à la culture générale :*

- *leur apprendre à être c'est-à-dire à développer en soi cette finesse de cœur et cette sensibilité au vrai, au beau et au bien, qui font la qualité de la vie et des relations à autrui ,*
- *leur apprendre à développer cette créativité et cet esprit critique qui permettent à l'homme d'assumer et d'influencer toute évolution nouvelle ;*
- *leur apprendre surtout que le monde ne s'arrête pas à leur personne et qu'ils ont une tâche à remplir, que nul ne pourra réaliser à leur place.*

Ces objectifs se traduisent plus concrètement par les mesures suivantes :

- séjours de découverte faisant intégralement partie des cours en première et en troisième.
- nombreuses visites culturelles ;
- rencontres citoyennes avec des hommes politiques et visite des divers Parlement ;
- conférences et débats politiques ;
- Jeune Magasin du Monde (Oxfam) ;
- voyages de classe en fin de troisième degré, limités financièrement et géographiquement ;
- organisation d'une « journée du Beau » pour les 5<sup>e</sup> ;
- présence des Jeunesses musicales ;
- activités théâtrales ;
- développement d'une bibliothèque riche de plus de 14.000 ouvrages ;
- locaux adaptés aux nouvelles technologies ;
- tri sélectif des déchets ;
- groupe Amnesty International ;
- encouragement aux engagements divers tels que le scoutisme...

#### **Priorité n° 5 : Les assuétudes et l'hygiène de vie.**

Notre projet pédagogique dit : *L'originalité majeure du projet pédagogique de l'Institut est d'équilibrer formation intellectuelle et stabilité psychologique. Certes l'ambition des élèves est de réussir des études supérieures et donc d'acquérir chez nous la préparation intellectuelle adéquate, mais nous pensons que leur meilleur gage de succès est l'harmonie intérieure, facteur d'épanouissement dans tous les domaines de la vie.*

Ces objectifs se traduisent plus concrètement par les mesures suivantes :

- politique sportive développée :
  - stade pour les classes de première, de troisième, et de cinquième ;
  - natation intégrée dans les cours pour les classes de deuxième ;
  - participation à diverses compétitions sportives ;
  - organisation d'une journée sportive
- prise en charge de la prévention des assuétudes ; la problématique du tabac, des drogues et de l'alcool est une priorité dans les actions de prévention et d'information des élèves et de leurs parents, en collaboration avec des compétences externes à l'établissement.



## MISSION DE L'ECOLE CHRETIENNE.

*Ce projet éducatif est commun à toutes les écoles fondamentales et secondaires de l'Enseignement Libre.*

### Unité de la formation humaine et de la formation chrétienne

Au fondement de l'école chrétienne se trouve l'intuition que la formation de l'homme et l'éveil du chrétien à la foi forment une unité : ce qui élève l'un élève l'autre. Cette conviction fonde l'humanisme chrétien. Dans une confrontation permanente, la foi et les cultures s'interpellent et s'enrichissent mutuellement.

Ce faisant, les communautés chrétiennes se mettent au service de la société et de la jeunesse d'une façon qui leur est propre, comme d'autres organismes publics ou privés le font à leur façon. La perspective évangélique éclaire cette fonction sociale et lui donne une signification et une dimension nouvelles. Elle l'inscrit dans une histoire, celle des relations de l'homme avec Dieu. Pour elle, l'homme s'accomplit dans sa relation à Dieu. L'école chrétienne a donc la conviction qu'elle n'humanise en plénitude qu'en ouvrant à Dieu et au Christ.

### **AU SERVICE DE L'HOMME**

L'école chrétienne, comme toute école, entend poursuivre les objectifs généraux du système éducatif.

Elle se propose d'abord de développer la personnalité tout entière de l'élève. De la maternelle à l'université et quel que soit le type d'enseignement, elle éveille la personnalité de chacun aux dimensions de l'humanité, qu'elles soient corporelles, intellectuelles, affectives, sociales ou spirituelles. Elle le fait en mettant chacun en rapport avec les œuvres de la culture: artistiques, littéraires, scientifiques et techniques.

L'école veut accueillir l'enfant tel qu'il est éduqué déjà dans la famille ; elle le considère dans sa singularité. Elle l'aide à accéder à l'autonomie et à l'exercice responsable de la liberté. Elle accorde un soutien privilégié à ceux qui en ont le plus besoin.

L'école vise également à former le citoyen de sa région, de son pays, de l'Europe et du monde dans une société démocratique, fondée sur le respect des droits de l'homme. Pour que les élèves deviennent des acteurs de la vie sociale, soucieux de justice et de paix, l'école développe en son sein des pratiques démocratiques. De cette manière, elle les prépare à prendre part à la vie collective, dans ses dimensions associatives et politiques.

L'école veut enfin assurer le développement des aptitudes nécessaires à l'insertion dans une vie économique et professionnelle au service de la personne et de la société. Elle ouvre ainsi la possibilité d'exercer une activité valorisante au sein du monde du travail. Elle fait de ceux qui s'adressent à elle des acteurs responsables, efficaces et créatifs dans une vie économique en constante évolution.

Ces objectifs sont communs à toute la communauté scolaire. Chacun, selon sa responsabilité, concourt au même but. Il y apporte ses propres compétences et respecte les compétences des autres.

Les élèves et étudiants sont les acteurs de leur propre formation. Avec l'aide de leurs éducateurs, ils construisent et formulent peu à peu leur projet personnel. Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. L'école ne peut réussir toute sa tâche sans les parents, comme ils ne peuvent la réussir sans elle. Les organisateurs, héritiers des fondateurs de l'école, ont une responsabilité particulière du bien commun. Ils doivent rendre compte à la société de leur action et des moyens qui y sont affectés.

Les directions animent le projet éducatif, pour qu'il se réalise dans leur école. A cette fin, elles en gèrent quotidiennement les ressources, tant humaines que matérielles. Les membres du personnel d'enseignement et d'éducation, dans leurs tâches respectives, sont les professionnels de l'école. Ils apportent savoir et savoir-faire dans la maîtrise des apprentissages et dans la pratique quotidienne de la vie commune. Les membres du personnel administratif et ouvrier contribuent eux aussi au bien-être et à la bonne marche de l'établissement. Tous les membres de la communauté scolaire se rassemblent autour d'un objectif commun et se donnent les moyens d'évaluer les résultats de leur action. Leur tâche commune implique une volonté de communication, de concertation et de transparence. Cette action, l'école chrétienne la met en oeuvre comme toute institution scolaire.

## **A LA LUMIERE DE L'EVANGILE**

En créant et en soutenant des écoles, la communauté chrétienne assume sa part du service à la société. En travaillant au bonheur de l'homme et au bien de la société, elle travaille à l'avènement du Royaume de Dieu. L'amour de Dieu et l'amour du prochain y ont partie liée. La relation pédagogique que l'école chrétienne met en oeuvre trouve par là une dimension nouvelle : elle s'enracine et s'accomplit dans l'amour de Dieu, tel que Jésus nous l'a fait connaître.

A ce titre, elle promeut dans sa démarche éducative des valeurs évangéliques qui sont aussi le bien commun de l'humanité: notamment, le respect de l'autre, la confiance dans les possibilités de chacun, le sens du pardon, le don de soi, la solidarité responsable, l'intériorité, la créativité. Elle se veut particulièrement attentive aux plus démunis. Ces valeurs humaines, Jésus, suivi par ses témoins, les a assumées de façon radicale et leur a donné, jusqu'à travers sa mort et par sa résurrection, une force et un éclat particuliers.

L'école chrétienne a mission d'annoncer la Bonne Nouvelle du Christ. A cette fin, elle entretient vivante la mémoire de l'événement fondateur, toujours actuel : la vie, la passion, la Résurrection de Jésus-Christ. Elle en témoigne par ses actes. Cet événement est capable d'éclairer le sens que chacun cherche à donner à sa vie, personnelle et collective. L'école chrétienne trouve ainsi sa référence essentielle dans la personne de Jésus et dans les signes qu'en a gardés la tradition vivante de l'Eglise. Elle a donc la conviction qu'elle n'éduque pleinement qu'en évangélisant. L'école chrétienne offre à chacun la liberté de construire sa propre identité en relation avec le Dieu de Jésus, de se sentir interpellé par la Bonne Nouvelle de l'Évangile.

Cette tâche s'effectue dans l'activité même d'enseigner, car là où se construisent les savoirs et les savoir-faire se forment l'esprit et le sens de la vie. Les valeurs humaines et évangéliques trouvent encore leur forme concrète dans l'organisation scolaire et dans la façon de vivre les relations entre les personnes. La qualité du cours de religion contribue grandement à cette même fin, surtout s'il est soutenu par l'éducation de la famille et de la paroisse. Il questionne la vie, il est questionné par elle. Selon l'endroit du chemin où se trouve chacun, l'école chrétienne s'oblige en outre à offrir des

lieux et des temps de ressourcement, de prière véritable, d'expérience spirituelle, de célébration et de partage où peut s'apprendre, avec les mots et les gestes, le sens de la foi.

L'école chrétienne accueille volontiers ceux qui se présentent à elle ; elle leur fait connaître son projet, pour qu'ils la choisissent en connaissance de cause : chrétiens et fidèles d'autres religions, croyants et non-croyants, chrétiens différents dans leur sentiment d'appartenance à la foi et à l'Eglise. Sans être nécessairement de la même communauté de foi, ils seront invités au moins à partager les valeurs qui inspirent l'action de l'école. L'école chrétienne traite ceux qu'elle accueille dans le plus grand respect de leur liberté de conscience en s'interdisant toute manipulation ou violence morale.

La mission d'Eglise de l'école, comme sa fonction sociale, est l'affaire de toute la communauté éducative. L'école chrétienne est une communauté de vie ; elle entretient des liens avec l'ensemble de la communauté chrétienne. Les organisateurs sont les garants de cette mission, les directions la promeuvent, les familles en sont bien informées et sont invitées à la soutenir et à y participer. Les membres du personnel de l'établissement collaborent loyalement au projet selon la tâche propre à chacun. Pour poursuivre ensemble une action cohérente, ils ont à cœur de faire vivre, dans leurs propos, leurs attitudes, leurs modes de relations, l'esprit qui anime ce projet. Si tous ne peuvent partager de l'intérieur les convictions qui l'inspirent, tous le respecteront et accepteront qu'il se développe. Chacun restera attentif aux questions et aux convictions d'autrui. Une équipe pastorale animera le projet chrétien de l'école en veillant à garder vivante la mémoire chrétienne comme d'un événement toujours présent. Elle devra pouvoir compter sur la sympathie des collègues et le soutien actif de la direction.

Toutes les écoles catholiques (comme ce projet éducatif) peuvent reconnaître leurs traits communs dans le double aspect social et évangélique de leur mission. Chacun veillera à les concrétiser dans un projet d'établissement, selon la spiritualité propre qu'elle tient de ses fondateurs, selon la population scolaire qu'elle accueille et selon son environnement. Elle le fera en associant l'ensemble des partenaires de la communauté éducative locale. Elle portera ainsi à la connaissance de tous qui elle est, les buts qu'elle poursuit et les méthodes qu'elle met en œuvre.